AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2318
FR0000185423-FS1051

11 octobre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

Fin d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

DAMARTEX

(Alternext)

Par courrier reçu le 10 octobre 2016, la société anonyme Manacor[1] (11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 4 octobre 2016, par suite de la cession de l'intégralité de ses actions DAMARTEX au profit des membres du concert qu'elle formait avec M. Paul Georges Despature et certains membres de la famille Despature, et les sociétés JPJ-D[2], JPJ 2[3], Armance[3] et Madrague Invest[4], les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société DAMARTEX et ne plus détenir seule ou de concert aucune action de cette société.

Le concert désormais composé de M. Paul Georges Despature et certains membres de la famille Despature, et des sociétés JPJ-D, JPJ 2, Armance et Madrague Invest, a précisé détenir, au 4 octobre 2016, 6 038 737 actions DAMARTEX représentant 11 674 837 droits de vote, soit 82,00% du capital et 90,53% des droits de vote de cette société[5], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JPJ-D	4 343 882	58,99	8 656 134	67,12
JPJ 2	766 266	10,41	1 275 961	9,89
Armance	394 916	5,36	789 832	6,12
Autres membres de la famille Despature	358 213	4,86	774 056	6,00
Paul Georges Despature et ses enfants	2 960	0,04	5 904	0,05
Concert famille Despature	**5 866 237**	**79,66**	**11 501 887**	**89,19**
Madrague Invest	172 500	2,34	172 500	1,34
Total concert	**6 038 737**	**82,00**	**11 674 837**	**90,53**

[1] Société anonyme de droit luxembourgeois contrôlée par M. Thierry Despature.
[2] Société en commandite par actions contrôlée par M. Paul Georges Despature et ses enfants.
[3] Société anonyme de droit luxembourgeois contrôlée par M. Paul Georges Despature et ses enfants.
[4] Société détenue par les principaux managers de la société DAMARTEX dont aucun ne détient le contrôle de la société au sens de l'article 233-3 du code de commerce.
[5] Sur la base d'un capital composé de 7 364 000 actions représentant 12 896 215 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.